

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

# DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

**Bulletin de nouvelles**

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /  
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes  
pratiques

Sites d'intérêt

## Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 7, no 7, lundi 5 mars 2007

### La Convention sur la diversité des expressions culturelles

#### DANS CE NUMÉRO :

##### Suivi de la Convention

- Le cap des cinquante ratifications est atteint !

##### Communiqués, discours, déclarations

- Le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, met en place la Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie

##### Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Eurimages soutient dix coproductions européennes
- Une nouvelle génération de cinéastes nigériens - dix jeunes s'initient à la réalisation de films documentaires
- MEDIA 2007 (2007-2013) - Soutenir l'industrie audiovisuelle européenne

##### Autres actualités d'intérêt

- Vivre ensemble, différents - Journée internationale de la Francophonie
- Colloque international « Le désir de diversité culturelle », Bruxelles

## Suivi de la Convention

### Le cap des cinquante ratifications est atteint !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005 à l'occasion de la 33<sup>e</sup> Conférence générale, vient d'atteindre le seuil des 50 ratifications. En effet, la Jordanie et l'Italie ont déposé au siège de l'UNESCO leurs instruments de ratification, les 16 et 19 février 2007 respectivement. Ainsi, conformément à l'article 23 de la Convention, avec l'atteinte du seuil des 50 ratifications, le nombre de membres du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sera de 24.

Plus que jamais, la campagne de mobilisation en vue de la ratification de la Convention par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- « [Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention?](#) » Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

## Communiqués, discours, déclarations

### Le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, met en place la Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie

Le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, a procédé, lundi le 26 février 2007, à la mise en place de la « Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie ». Cette structure assurera dorénavant une des fonctions imparties à l'ancien Haut Conseil de la Francophonie. Elle s'appuiera sur l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et ses opérateurs, et mobilisera, de manière souple et ponctuelle, en fonction des thématiques choisies, des personnalités et des experts de renommée de la scène internationale. La Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie sera amenée, notamment, à réfléchir sur les cinq thèmes suivants : les migrations internationales; l'identité francophone à l'heure de la mondialisation; le dialogue des civilisations; l'Europe élargie et la Francophonie; les industries culturelles et l'éducation.

Source :

- [Communiqué de l'Organisation internationale de la Francophonie](#) 

## Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

### Eurimages soutient dix coproductions européennes

Le Comité de direction d'Eurimages, le fonds de soutien au cinéma européen, a accordé une aide à la coproduction à 10 longs métrages pour un montant total de 3 860 000 Euros, lors de sa réunion, du 25 au 27 février 2007, à Strasbourg. Eurimages est le Fonds du Conseil de l'Europe pour l'aide à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes. Créé en 1988, il réunit à l'heure actuelle 32 États membres. Son but est de promouvoir le cinéma européen en stimulant la production et la circulation des œuvres et en favorisant la coopération entre professionnels.

Source :

- [Site Internet du Conseil de l'Europe – Fonds de soutien au cinéma européen](#) (Eurimages)
- [Communiqué du Conseil de l'Europe](#)

### Une nouvelle génération de cinéastes nigériens - dix jeunes s'initient à la réalisation de films documentaires

Dans le cadre du premier Forum africain du film documentaire qui s'est tenu à Niamey, au Niger, du 20 au 30 novembre 2006, l'Alliance globale pour la diversité culturelle de l'UNESCO a financé un atelier de réalisation de films documentaires pour un groupe de dix jeunes qui ne disposaient d'aucune expérience dans le domaine. Après une formation théorique de trois jours sur les divers aspects de la production cinématographique, les étudiants ont pu mettre les connaissances acquises en pratique en réalisant un court documentaire portant sur le Forum qui se tenait simultanément. Le Forum africain du film documentaire de Niamey est une manifestation culturelle biennale, créée à l'initiative de l'Alliance nigérienne pour la diversité, présidée par M. Inoussa Ousseini, ambassadeur délégué permanent de la République du Niger auprès de l'UNESCO, et de la Fondation Jean-Rouch. Pour sa première édition, le Forum avait pour thème « Niger entre fantasme et réalité ».

Source :

- [Site Internet de l'Alliance globale pour la diversité culturelle](#)
- [Site Internet de Clap Noir](#)

## **MEDIA 2007 (2007-2013) - Soutenir l'industrie audiovisuelle européenne**

Le 15 novembre 2006, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté le nouveau programme de soutien destiné au secteur audiovisuel européen: MEDIA 2007. Cette quatrième génération du programme MEDIA sera dotée d'un budget de 755 millions d'euros pour une période d'activité de sept ans (2007-2013). MEDIA 2007 compte trois objectifs généraux : préserver et mettre en valeur la diversité culturelle et son patrimoine cinématographique et audiovisuel, en garantir l'accès aux citoyens européens et favoriser le dialogue interculturel; accroître la circulation des œuvres audiovisuelles européennes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne; renforcer la compétitivité du secteur audiovisuel européen dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel.

Source :

- [Site Internet de la Commission européenne](#)

## **Autres actualités d'intérêt**

### **Vivre ensemble, différents - Journée internationale de la Francophonie**

Sous le thème « Vivre ensemble, différents », la prochaine édition de la Journée internationale de la Francophonie se tiendra le 20 mars 2007. Dans un message adressé à ce sujet, le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abou Diouf, a déclaré : « Que cette Journée soit l'occasion, pour tous, partout, sur les cinq continents, de fêter la langue française qui nous offre la chance formidable de communiquer par-delà les frontières et les océans, de nous rencontrer, d'entrecroiser nos cultures, nos traditions, nos imaginaires. » Prenez connaissance des manifestations organisées dans le monde (Afrique, Amériques, Asie, Europe, Océanie, Océan indien et Moyen-Orient) à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie en visitant le site Internet dédié à cet important événement.

Source :

- Site Internet - Journée internationale de la Francophonie
- Discours de M. Abou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

### **Colloque international « Le désir de diversité culturelle », Bruxelles**

Un colloque international sur le thème « Désir de diversité culturelle » se tiendra les 7 et 8 mars 2007, à Bruxelles. Ce colloque est organisé par la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, en partenariat avec la Communauté française de Belgique. Précisant que la diversité culturelle est un projet de vie collectif nouveau, à définir, à projeter dans les divers rouages politiques, économiques, industriels, la Médiathèque, pour son 50<sup>ème</sup> anniversaire, a choisi d'ouvrir une réflexion à ce sujet. Le [programme complet de l'événement](#) est disponible sur Internet.

Source :

- [Site Internet de la Communauté française de Belgique](#)

